

# METHODOLOGIE : Comment produire une rédaction ?

- 1- **lecture du sujet** : faire le lien avec le(s) texte(s) s'il y en a
- 2- **relecture du sujet** : surligner les mots clés permettant de comprendre le sujet et de savoir quel type de discours on attend
- 3- **repérer le thème**
- 4- **repérer la forme de discours demandée** : il faut pour cela relever les verbes qui se trouvent dans la consigne et qui donnent des indications : expliquez, racontez, exposez, ou les expressions telles que récit, explications, point de vue ou réflexion.
- 5- **écrire les idées principales et exemples au brouillon suivant une organisation cohérente**
- 6- **écrire la rédaction au propre et se relire**

## Les différentes formes de discours

---

**Le discours narratif** : rapporter des événements et présenter des personnages

On utilise le point de vue interne « je », les temps du récit (imparfait, passé simple, présent de narration), une chronologie linéaire ou bouleversée (avec des retours en arrière), on emploie des repères spatio-temporels et des verbes d'action.

Ex : les nouvelles, les contes, les romans, les journaux intimes

**Le discours descriptif** : description de lieux, objets ou personnages, créer une atmosphère

Le narrateur peut être impliqué ou neutre. Les temps seront ceux de l'imparfait et du présent. On utilise des repères spatiaux, des verbes de perception, du vocabulaire des sensations et des figures de style

Ex : portrait, description dans les récits

**Le discours explicatif** : permettre de comprendre des faits et de les expliquer

Le narrateur est neutre. On utilise le présent de vérité générale. L'organisation de l'écrit : annonce du thème ou problème posé, enchaînement des réponses et conclusion. On utilise des connecteurs logiques, du vocabulaire technique ou scientifique et des tournures impersonnelles.

Ex : articles de dictionnaire ou encyclopédique

**Le discours argumentatif** : permet de justifier une thèse ou de persuader quelqu'un

L'énonciateur est engagé et utilise le pronom personnel « je ». On emploie des verbes au présent d'énonciation. L'organisation de l'écrit : thèse - argument - exemple - conclusion. On utilise du vocabulaire et des verbes d'opinion, un lexique mélioratif / péjoratif

Ex : essais, discours politiques